

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Séance ouverte à 19 h.

Conseillers présents : PREVOT G .PARENT L PICHON F. LORET A. MOUGENOT P. THIEBAULT D. LE GOUELLEC J.M. MILLART L. THIEBAULT F.CERQUEIRA W

Étaient absents : FRISONI L (donne procuration à Paul MOUGENOT)

Secrétaire de séance : THIEBAULT F.

Objet : DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants (L288)

La désignation des délégués et celle des suppléants ont lieu séparément

Le vote a lieu sans débat au scrutin secret majoritaire à deux tours.

L'élection est acquise au premier tour si un candidat recueille la majorité absolue des suffrages exprimés.

Dans les communes de moins de 9000 habitants le nombre de délégués est fixé en fonction de l'effectif légal du conseil municipal, 11 pour la commune d'AGUILCOURT

A désigner 1 titulaire et 3 suppléants

ELECTION DU DELEGUE

CANDIDAT(s) **Monsieur Gérard PRÉVOT**

Monsieur Gérard PRÉVOT recueille 11 voix suffrages exprimés

Monsieur Gérard PRÉVOT est élu

ELECTION DES SUPPLEANTS

CANDIDAT suppléant 1 **Monsieur Paul MOUGENOT**

Monsieur Paul MOUGENOT recueille 11 voix suffrage exprimés

Monsieur Paul MOUGENOT est élu

CANDIDAT suppléant 2 **Madame Fabienne PICHON**

Madame Fabienne PICHON recueille 11 voix suffrage exprimés

Madame Fabienne PICHON est élue

CANDIDAT suppléant 3 **Madame Laetitia PARENT**

Madame Laetitia PICHON est élue

Objet : COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS- DESIGNATION DES MEMBRES

En vertu de l'article 1650 du Code général des impôts, il doit être, dans chaque commune, instituée une Commission communale des impôts directs (CCID).

Les membres de cette Commission sont désignés par le directeur des services fiscaux, cependant il appartient au Conseil municipal de proposer une liste des contribuables répondant aux conditions exigées par le Code général des impôts.

La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal.

Il est demandé au conseil municipal de dresser une liste comportant suffisamment de noms afin que le directeur des services fiscaux puisse désigner les commissaires et leurs suppléants (en nombre égal à celui des commissaires), en nombre double, à savoir 12 titulaires et 12 suppléants.

Après avoir décidé, à l'unanimité, de renoncer au scrutin secret, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, 12 titulaires et 12 suppléants pour constituer la CCID.

LE GOUELLEC Jean-Marc. MILLART Guy .FOISSY Laurent. GARDEL Maria. DELORME Hervé.
AELTERMAN Benoit. DELACHAMBRE Jean-Luc. CAGNIART Jean-Baptiste. MARCILLET Béatrice.
DUPUIS Morgane. ISCH Gérard. Leroy Violaine. DENIS Emmanuelle. LERAULT Benjamin.
TURPIN Bernadette. BRUSSELLES Mathieu. SKOWRON Isabelle. PICHON Fabienne. JULMANN Martine.
VARNEY Sandra. PARMENTIER Edwige. DERAM Lucie. DAVAUD Jacques. CAGNIART Micheline.

Séance close à 20h00

Prochaine séance le 28/07/2020